

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 22 décembre 2025

Portant délégation de fonctions et de signature à **M. Pascal THEILLET** Conseiller communautaire délégué

N° 27731

Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.521-9 et L.521-10.

Visa les délibérations n°12, 8 et 9 du conseil communautaire du 8 juillet 2025 concernant l'élection du Président, les fonctions et des Secrétaires.

Visa la délibération n°13 du conseil communautaire du 22 juillet 2025 relative au changement de dénomination des secrétaires membres du Bureau et conseillers communautaires délégués.

Visa la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux délégations d'attributions du conseil communautaire au Président.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - **M. Pascal THEILLET** Conseiller communautaire délégué est désigné pour le présent arrêté, à compter, sous la responsabilité et la responsabilité du Président et concomitamment avec lui, les fonctions dans les domaines suivants :

- Service public de l'aménagement non résidentiel (SRAND)

ARTICLE 2 Délégation de signature est donnée à **M. Pascal THEILLET** pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.

ARTICLE 3 En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Philippe JANECOT** délégué de l'écrit, est donné à **M. Pascal THEILLET** sous la responsabilité et la responsabilité du Président et concomitamment avec lui, dans les domaines suivants :

- Cycle de l'eau
- Gestion des eaux pluviales
- Assainissement
- Démarche qualité

ARTICLE 4 En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Philippe JANECOT** délégué de signature est donnée à **M. Pascal THEILLET** pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.


ARTICLE 5 Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°202500030P du 23 juillet 2025.

ARTICLE 6 Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Pascal THEILLET, conseiller communautaire délégué

1 DOCUMENT - Publié le 22 Décembre 2025

 **27731.pdf**
(.pdf, 167,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**